

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 18629 du 11 mars 2014 portant promotion
de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « montagne »**

NOR : INTJ1404959S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 93931 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1329255S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2014:

Suchon, Frédéric Nigend : 195 550 Numéro de livret de solde : 8 048 069

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2014:

Corral, Jérôme Nigend : 167 077 Numéro de livret de solde : 8 023 218

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2014:

Corrége, Benjamin Nigend : 219 675 Numéro de livret de solde : 8 072 159

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 mars 2014.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*

T. MORTEROL